

2025-09/18

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le

ID : 083-218300291-20250922-2025_09_35-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN**

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Christophe CHAUTARD, Philippe VERCHER, Michel REZK, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Timothée KOENIG, Cécile AUTRAN, Pascal MONTLAHUC.

Absents excusés : Isabelle DERBES (Pouvoir à Christiane TANZI), Marie MEYER (Pouvoir à Karine CACHELEUX).

Absents : Laurent DENIS, Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 18

VOTANTS : 20

**CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE – AVANCEMENT DE GRADE POUR TROIS
AGENTS DES FILIERES TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE**

Vu les Lignes Directrices de Gestion (LDG) en date du 1^{er} juillet 2025,
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le but de permettre
l'avancement de grade des agents de la Commune, il y a lieu de créer plusieurs
postes.

Les postes concernés sont les suivant :

FILIERE Administrative :

CREATION

- 1 Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à temps complet, Groupe
Hiérarchique 2 - catégorie C2.

SUPPRESSION

- 1 Adjoint Administratif à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C1,

FILIERE Technique :

CREATION

- 1 Adjoint technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet, Groupe
Hiérarchique 2 - catégorie C, Echelle C3
- 1 Adjoint technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet, Groupe
Hiérarchique 2 - catégorie C, Echelle C3

SUPPRESSION

- 1 Adjoint technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet, Groupe
Hiérarchique 2 - catégorie C, Echelle C2

- 1 Adjoint technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet, Groupe
Hiérarchique 2 - catégorie C, Echelle C2

Le conseil, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à créer les postes précités.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire

La secrétaire de séance

